

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727  
Dépot légal : à parution

N°1193 du 8 avril 2014 | [www.libres.org](http://www.libres.org)

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



## Conversion de la droite

Victime de ses « contradictions internes » comme disait Marx, la gauche a explosé. C'est un premier pas vers la libération des Français. Je n'ai jamais douté de l'échec du socialisme, construit sur une « erreur anthropologique » : la nature de l'homme ne le porte ni vers le totalitarisme ni vers le collectivisme. L'homme a besoin d'exprimer sa liberté et sa responsabilité, et chaque être humain est « unique et irremplaçable ».

Reste maintenant à franchir un deuxième pas : convertir la droite aux idées de la liberté. En disant « la droite », je vise évidemment la classe politique de droite, et non les électeurs qui votent à droite pour ne pas voter à gauche ou s'abstenir. Comme celle de gauche, la classe politique dite de droite est un assortiment hétéroclite de conservateurs, d'étatistes, de centristes, de nationalistes, d'écologistes et de

quelques rares libéraux ; elle ne se trouve une raison d'être qu'à la veille des élections. Encore cette union est-elle éphémère et partielle : la droite adore se suicider.

Convertir la droite au libéralisme est un défi difficile à relever. Comment y parvenir ? Il faut une rupture, il faut une stratégie, il faut une détermination.

La rupture s'impose : il y a une droite dont les électeurs ne veulent plus. La défaite de NKM à Paris en est la meilleure illustration. Un grand nombre de Français rejettent une droite divisée, une droite ambiguë, une droite discréditée. La division est une tare, le combat des chefs est permanent. Après Copé contre Fillon, s'est ouvert l'épisode Sarkozy bis, puis maintenant la résurrection de Juppé. Rien de mieux pour rassembler que de s'attaquer aux autres. >>

### SOMMAIRE DU N°1193

**EDITORIAL :** Conversion de la droite  
pp. 1-2

**CONJONCTURE :** Le retour de la titrisation  
pp. 3-4

**ACTUALITES :** La Nouvelle Lettre avait donné le tiercé dans l'ordre p. 4 - Les véritables aberrations du SMIC p. 5 - Valls à trois temps p. 5

**CARÈME LIBERAL :** pp. 6-7

**L'AGENDA LIBERAL :** p. 8

### BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
- envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

**ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4**

M  Mme  Mlle  NOM..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville..... Courriel .....

**aleps**

**ASSOCIATION POUR LA LIBERTÉ ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL**

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)

Les querelles de personnes ont priorité sur un programme et quand il y a un programme c'est un ramassis de mesures incohérentes. A la multiplicité des candidats correspond l'ambiguïté de la doctrine. Le discours et les actes de Madame NKM traduisent parfaitement cette ambiguïté : aussi verte que les écologistes, elle a refusé la prospection des ressources en gaz de schiste ; aussi amorale que Madame Taubira, elle s'est désolidarisée des manifestations contre le mariage pour tous, la GPA, l'euthanasie ; aussi étaticiste qu'Alain Juppé, elle trouve que l'UMP est trop « libérale ». Donc « la droite » a laissé Paris entre les mains de Madame Hidalgo. Enfin, les parfums de scandale qui flottent autour des ténors de la droite n'attirent pas le chaland. Là encore la gauche n'a rien à lui envier, mais tandis que la corruption va nécessairement de pair avec l'économie dirigée, elle devrait épargner les partisans de la liberté économique.

**« Où est le projet d'une société de libertés ? »**

Oui, mais voilà : cette droite actuelle n'est pas libérale.

La rupture avec ses leaders va-t-elle nous précipiter dans le vide ? La stratégie que je propose, comme d'autres libéraux, consiste à donner priorité à la pédagogie de la liberté, plutôt que de préparer le catalogue des mesures pour l'alternance. Je prends un exemple. Certains cherchent les 50 milliards manquants pour sortir de l'ornière : on peut supprimer telle subvention, comprimer certains coûts, bloquer des salaires ou des travaux. Double erreur à mon sens : d'une part l'objectif est-il 50 milliards, faut-il s'occuper de l'argent ou des comportements, peut-on réduire les dépenses de l'Etat, des collectivités territoriales, de la Sécurité Sociale sans réduire le périmètre de leurs interventions ? Il faut ramener le secteur public à sa plus simple expression. D'autre part, un programme peut-il se bâtir comme un patchwork, en prenant soin de ne heurter aucune catégorie d'électeurs (y compris les privilégiés), ou doit-il traduire un projet de société fondé sur la liberté et la responsabilité ? Le changement est total, global (« comprehensive » disent les Anglais) ou n'est pas. Il s'agit de changer de système, d'abandonner la centralisation et l'administration pour la décentralisation et le marché.

Malheureusement nous subissons la tyrannie des chiffres, les médias ne retiennent que les milliards et ce qui leur semble « concret ». Notre stratégie doit être au contraire bâtie sur la diffusion, l'éducation, l'explication des grands principes libéraux : subsidiarité, concurrence, propriété, responsabilité. Ce n'est qu'une fois la pédagogie libérale mise en place, une fois l'opinion publique libérée de la pensée unique et persuadée désormais qu'on doit et qu'on peut se passer de l'Etat, qu'émergera naturellement une nouvelle classe politique susceptible de faire triompher dans les urnes le succès des idées de la liberté. Ce n'est pas Reagan qui a changé les Etats Unis, ce sont les gens qui ont changé les idées dominantes dans les universités et la presse américaines. Ce n'est pas Madelin ni la bande à Léo qui a donné l'espoir d'un gouvernement libéral, c'est la vague libérale venue de Thatcher et Reagan, et les travaux des intellectuels libéraux français relayés par Le Figaro Magazine. Comme le disait feu mon ami Jean Marc Varaut : faisons la liberté, la liberté fera le reste.

**« La découverte du libéralisme fera naître des vocations »**

Bien sûr, je n'ignore pas la difficulté de l'entreprise de conversion. Tout d'abord, c'est une génération entière d'élus et de politiciens qui a été atteinte d'amnésie libérale. Ensuite, les médias ne plaident pas en notre faveur. Enfin l'environnement international est moins propice que dans les années 1980 et le protectionnisme fait son retour.

Pourtant la société civile s'est déjà réveillée, au nom de la liberté, des droits individuels et de la dignité de l'être humain. C'est donc vers la société civile que doivent aller nos efforts, mais sommes-nous prêts à assumer cette mission ? Je pose ici la question de notre détermination. Il n'y a pas de conversion sans missionnaire.

**Jacques Garello**

## LE RETOUR DE LA TITRISATION

La titrisation a été accusée d'être à l'origine de la crise des « subprime ». Du coup, elle est sensiblement en recul depuis 2008. Mais voilà que la Commission européenne vient d'annoncer son intention de relancer la titrisation. C'est qu'elle lui trouve quelque vertu. Mais pourquoi critique-t-on la titrisation ? Avant tout parce que le phénomène est complexe et que, pour beaucoup, ce qui est complexe est par nature diabolique et, pire, « ultra-libéral », insulte suprême pour le politiquement correct. Essayons de mieux comprendre le mécanisme.

### Revendre plus facilement des créances

La titrisation est apparue dans les années 70 et s'est développée depuis les années 2000. Elle consiste à transformer en titres des créances représentatives de crédits, au lieu d'attendre l'échéance pour en récupérer la valeur. Ces titres sont ensuite vendus sur le marché financier. Il s'agit donc de la revente d'une créance.

Pour donner un exemple : un ménage a demandé un crédit à une banque pour acheter une voiture, ou une PME veut investir et demande un crédit à une banque. La banque qui accepte le prêt a désormais une créance, dont l'échéance est établie suivant un tableau accepté par l'emprunteur, par exemple fin décembre 2014. Théoriquement, la banque « nourrit » le crédit jusqu'à fin décembre et le montant du crédit figure à l'actif du bilan de la banque. Mais cette banque peut à son tour émettre un titre représentatif de ce crédit et vendre immédiatement ce titre. Quelqu'un a racheté la créance de la banque, qui retrouve donc immédiatement les fonds qui étaient engagés jusque là pour « nourrir » le crédit d'origine. Ces liquidités peuvent permettre à la banque d'accorder de nouveaux crédits à d'autres emprunteurs.

Mais comment la banque peut-elle facilement revendre les titres émis en contrepartie de ses créances ? C'est là que la titrisation intervient. En effet, on imagine mal qu'une banque qui aurait besoin de centaines de millions vende une à une des créances de 10 000 ou 100 000 euros, sur des emprunteurs sans grande surface financière. Il faut que les petits crédits soient regroupés pour être vendables. Donc, on va regrouper un certain nombre de créances de même nature et céder ce « portefeuille » à un fonds qui, lui, se chargera de placer les titres sur le marché financier. Cette cession se fait évidemment avec la promesse d'un taux d'intérêt pour le fonds qui a servi d'intermédiaire.

### Une innovation financière utile

Il s'agit d'une technique dont le détail est complexe, mais dont l'objectif est simple : « se débarrasser » de créances en les rendant négociables par la titrisation. Cela permet de faire circuler facilement les créances en les cédant à d'autres, soit pour accorder de nouveaux crédits, soit pour transférer des risques que l'on juge excessifs vers d'autres, qui acceptent de les assumer (moyennant bien sûr une prime).

Né aux Etats-Unis, le mécanisme s'est étendu et en France, c'est Pierre Bérégovoy, ministre socialiste des finances, qui a fait voter en décembre 1988 une loi autorisant la titrisation dans le but de faciliter le crédit immobilier, les créances pouvant ainsi sortir du bilan des banques afin d'améliorer certains ratios. Cela consiste en fait à transformer des actifs peu liquides en titres négociables. Ces titres ne sont pas émis « sur du vide », mais garantis par ces créances. La fiabilité du titre dépend de la fiabilité des créances qui y sont incorporées.

### La perversion du système par la politique américaine

Le système est en soi efficace. La difficulté éventuelle vient de la qualité des créances : il faut éviter que les créances soient douteuses, sinon tout le système, qui repose sur la confiance, peut se gripper. C'est ce qui s'est passé avec la crise des « subprime ». Comment en est-on arrivé là ? Il faut pour cela remonter aux années 2000 aux Etats-Unis. Le pouvoir et la Banque centrale (la FED) voulaient pousser l'activité économique, dans une logique keynésienne, en développant massivement le crédit immobilier.

Les banques ont été poussées à accorder massivement des crédits immobiliers à des ménages peu solvables, à un taux plus élevé que le taux de base (d'où le nom de subprime), mais assez faible compte tenu de la politique expansionniste de la FED. On a ainsi amené les banques à prendre des risques inconsidérés, en leur faisant valoir qu'en cas de problème, grâce à la titrisation, elles pourraient se débarrasser de ces créances avant leur échéance. Il suffirait de mélanger ces créances douteuses à d'autres dans des titres négociables.

>>

## Le retour de la titrisation (suite)

Comme les ménages ont été nombreux à ne pouvoir payer, surtout quand la FED a remonté ses taux, ils ont massivement vendu leurs logements, provoquant un effondrement des prix des maisons, et devenant incapables de rembourser. Les créances ne valaient alors plus grand-chose, mais le virus s'était répandu dans le monde. Ne sachant exactement ce que contenaient ces titres, chaque établissement financier se méfiait des titres détenus par les autres et la crise de confiance a bloqué le crédit, transformant la crise financière en crise économique. Face à la crise, les Etats ont choisi la relance budgétaire, les dettes souveraines ont explosées.

## L'Europe redécouvre les vertus de la titrisation

Il y a eu incontestablement un manque de vigilance des agences de notation, qui n'ont pas su mesurer le risque attaché à ces titres adossés sur ces créances peu fiables. Ces agences n'ont pas correctement évalué les risques de non-paiement. Or le risque était transféré vers les investisseurs, qui ne savent rien de l'identité des clients auxquels l'argent a été prêté. Mais au-delà des agences de notation, la responsabilité fondamentale du dérapage vient du gouvernement poussant les banques à accorder des crédits immobiliers au-delà du raisonnable et à accroître le risque. Ce n'est pas « le marché » qui est responsable, mais les autorités monétaires et politiques qui ont, dans une logique ultra-keynésienne, forcé la marche de l'économie. On a ainsi gonflé au-delà du raisonnable ce type de crédit. La faute, en quelque sorte, a été d'accepter les injonctions politiques en se persuadant que l'intervention de la FED empêcherait toute crise en cas de défaillance des emprunteurs.

L'erreur consisterait à faire porter à la titrisation une responsabilité qui revient aux politiques et à la FED, qui ont perverti le système par leur relance artificielle. Mais, peu à peu, la confiance revenant, la titrisation s'est développée à nouveau, en prêtant plus d'attention à la qualité des actifs sous-jacents et à la transparence. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'intervention de la Commission, via Michel Barnier, en faveur de la titrisation. Le commissaire européen en charge des services financiers n'est guère suspect d'ultralibéralisme, mais politiquement correct. Sa bénédiction, pour ceux qui ne comprennent rien aux techniques financières, devrait au moins les rassurer en dé-diabolisant la titrisation. M. Barnier a même dit que le recours à la titrisation favoriserait la croissance par un meilleur financement de l'activité. Il devrait dire à ses amis de cesser d'accuser la titrisation, et donc « la finance ultra-libérale », d'avoir déclenché la crise et de chercher le vrai coupable, les autorités publiques américaines.

**Jean Yves Naudet**

## La Nouvelle Lettre avait donné le tiércé dans l'ordre

*Dès le 1er avril, elle indiquait la composition (presque) exacte du gouvernement*

**Q**ui aurait misé sur le maintien de Madame Taubira ? Qui aurait imaginé Montebourg en charge de l'économie française ? Qui pouvait prévoir un ministre encore plus laïcard et sectaire de l'Education Nationale que Vincent Peillon, à savoir Benoît Hamon ?

La Nouvelle Lettre bien sûr, dans son dernier numéro, où l'éditorial de Jacques Garello présentait le « gouvernement de combat ».

Il y a eu tout de même quelques erreurs dans les prévisions de la

météo politique. En premier lieu le gouvernement de combat s'est révélé avant tout conçu pour animer le combat au sein de l'équipe et plus généralement de la majorité « de gauche » : Fabius contre Montebourg, Montebourg contre Sapin, les Verts contre Valls, mais les parlementaires Verts de Madame Pompili contre la DufLOT des Landes, combat fratricide entre la gauche et la « droite » du Parti Socialiste, et enfin, grande fâcherie de Mélançon (soudain triste comme un stalinien) contre les socialistes.

Voilà qui confirme l'explosion de ce que l'on appelait la gauche et qui n'était qu'un cartel électoral sans foi ni loi, sans autre doctrine que la conquête et l'exercice du pouvoir, national ou local.

Une autre erreur aura été de n'avoir pas prévu le retour en force (et en charme) de Madame Royale. En déclarant d'entrée de jeu que « l'écologie » ne devait pas être punitive, et en enterrant l'écotaxe, elle a fourni une autre arme de combat à ce gouvernement. •

## Les véritables aberrations du SMIC

*Rares sont les analyses qui lient SMIC et qualification, SMIC et liberté*

Une déclaration de Pascal Lamy, naguère président de l'Organisation Mondiale du Commerce et social démocrate reconnu, a provoqué une tempête ces derniers jours. N'allait-il pas jusqu'à préconiser, pour les jeunes en particulier, des salaires inférieurs au SMIC ? Un petit boulot avec un petit salaire, c'est mieux que pas de boulot du tout et des allocations précaires.

L'occasion n'a pas été manquée pour divers « experts » de faire des commentaires pour ou contre, d'autant plus fournis que le SPD a imposé à Mme Merkel d'instaurer un SMIC qui n'existait pas en Allemagne (taux de chômage moindre de 5%, moitié du nôtre). Certains ont proposé des mesures compliquées jouant sur le temps de travail, la durée de l'embauche, les cotisations patronales ou les allocations, etc.. Mais ils ne sont jamais allés au cœur du problème, pourtant simple, comme la science économique l'a établi depuis des décennies, condamnant définitivement le SMIC.

1° En fixant un niveau de salaire minimal pour des gens qui ne sont pas qualifiés, on resserre l'éventail des salaires et, comparativement, le personnel qualifié est meilleur marché ; embauché par priorité, les moins qualifiés restent sur le tapis. Cette distorsion salaire/qualification/productivité est d'autant plus forte que le SMIC est élevé et proche du salaire médian. C'est le cas en France, un employeur doit payer seulement quelques dizaines d'euros de plus par mois pour recruter des gens expérimentés et formés. En revanche, le SMIC aux Etats Unis représente moins d'un quart du salaire moyen et plusieurs Etats n'en ont pas.

2° En ayant un SMIC très proche de ce que touche un personnel plus qualifié, le smicard ne voit pas l'intérêt de se qualifier, il ne voit pas le bénéfice qu'il tirera d'une formation et de responsabilités nouvelles. Demeurant à un niveau de qualification très bas, il se trouve directement en concurrence avec les travailleurs des

pays émergents. A l'inverse, la qualification est la meilleure prévention contre le chômage.

3° Le SMIC est une atteinte à la liberté du travail, puisqu'il interdit à des gens qui voudraient travailler à n'importe quel prix de trouver un emploi – ainsi le « travail au noir » s'est répandu. Le salaire est un prix, fixé par un libre contrat. Toute réglementation des salaires fausse le prix et aboutit à des pénuries ou des excès d'emplois.

On oppose à cela l'exigence d'un salaire décent pour faire vivre une famille. Il est déjà difficile de savoir ce qu'on entend par « décent ». Mais si l'on veut porter secours à des personnes et des familles en difficulté, il vaut mieux garantir un complément de revenu (financé par l'impôt) comme Hayek l'avait envisagé, au lieu de fausser les salaires. De plus, ce « filet social » ne peut jouer que dans des cas extrêmes et non pas déboucher sur un nivellement créateur de chômage. •

## Valls à trois temps

*Son discours d'investiture juxtapose responsabilité, solidarité et... continuité*

La différence de François Hollande, Manuel Valls ne prend pas son monde à contre-pied, il a le mérite de rester « dans la ligne » et de reprendre avec quelques légers amendements ses déclarations antérieures. Seule annonce originale : la diminution de moitié du nombre des régions d'ici janvier 2017 et peut-être la suppression des conseils généraux en 2021.

Manuel Valls a rappelé la nécessaire conjugaison de la responsabilité et de la solidarité. D'un côté on libère, on renonce à ponctionner les entreprises : la baisse des charges est confirmée à 30 milliards (10 en réalité, les 20 repré-

sentant le CICE déjà en place), le taux de l'impôt sur les sociétés devrait baisser de 33 à 28 %...en 2020 ! De l'autre, on promet un soutien du pouvoir d'achat pour les uns (les smicars ne paieront plus la part salariale des charges sociales) et le transfert de la charge fiscale sur les autres (10% des salariés ne verront pas leurs impôts allégés). L'allègement des charges de cotisations familiales pour le personnel payé au Smic est un bon exemple de l'improvisation économique-sociale : comment rééquilibrer les comptes sociaux dans ces conditions ? D'ailleurs le mystère sur les 50 milliards demeure entier : on n'a

trouvé trace que de 39 milliards d'économie, le reste sera précisé plus tard...

Par contraste, le discours traduit l'apparente détermination dans le domaine de l'écologie : la loi sur la transition énergétique sera présentée « avant l'été ». Le nucléaire sera limité à 50 \$ de la production d'électricité d'ici à 2025 : l'urgence du vote tranche avec l'éloignement des objectifs. Enfin, on a appris que « *l'aménagement des rythmes scolaires est une bonne réforme* ». On est donc en pleine continuité, mais le Premier Ministre a conclu sur une formule noble « *La France sera forte si elle est juste* ». Bien dit. •

## Carême libéral

Ces brèves rubriques de Carême ont pour objet de revenir à l'essentiel du libéralisme. La semaine dernière, j'ai abordé le thème de l'inégalité : la liberté économique ne crée-t-elle pas de nouveaux pauvres ? Cette question a été abordée au cours du débat organisé par la Fondation Liberté Politique samedi dernier, dont je me fais l'écho.

Mais jusqu'à présent, je n'ai rien dit de la cause présumée des inégalités dans une économie marchande : les revenus distribués par l'entreprise ne correspondraient pas à une juste rémunération du travail, mais à la position dominante de ceux qui entreprennent et détiennent le capital de l'entreprise.

Jacques Garello

### Le Pape François invite au changement dans la joie

*Mais que changer ? Nos comportements personnels ou notre société ?*

Cette question était au cœur du débat organisé par la *Fondation Liberté Politique* samedi dernier 5 avril, à l'occasion d'un colloque que nous avons chaudement annoncé parce que, d'une part, rien de ce que dit le Pape François ne laisse indifférent (y compris chez les non catholiques) et, d'autre part, si la crise que nous vivons a une dimension morale, il faut savoir si c'est du côté des êtres humains qu'il faut chercher ou du côté de leur environnement social, politique ou économique. Au demeurant, deux piliers de la Nouvelle Lettre, *Jean Yves Naudet* (président de l'Association des Economistes Catholiques de France) et votre serviteur ont participé activement à ce colloque.

A la question, la réponse pourrait être : les deux ! Très souvent, on a souligné les passages de la récente « Exhortation à la Joie de l'Evangile » comme une nouvelle page de la Doctrine Sociale de l'Eglise écrite par François et on a relevé ses positions radicales sur la pauvreté, la finance, le système économique, etc. C'est une double erreur :

- d'une part, une « exhortation » n'est pas une encyclique, c'est « le sermon du curé de Rome », François lui-même l'a rappelé ; un tel document est destiné à provoquer un choc et une réflexion chez les fidèles et non à préciser ou amender la doctrine sociale de l'Eglise - peut-être l'encyclique suivra-t-elle ;

- d'autre part, les références aux problèmes de la société contemporaine ne sont pas au cœur de l'exhortation du Pape, qui demande avant tout une conversion personnelle, un supplément de spiritualité, d'engagement et d'amour des autres.

Et si le Pape débat de ce qu'il faut faire pour en finir avec la crise morale que traverse la société et qui prend la forme de la violence, de l'égoïsme, de la pauvreté, il s'empresse de dire que rien ne peut être fait sans cette conversion personnelle. Il est utopique de bâtir un monde meilleur avec des personnes qui ne renoncent pas à leur péché.

C'est d'ailleurs dans la discussion sur ce qu'est la « pauvreté » et sur ses causes qu'apparaît toute la difficulté, mais aussi toute la richesse de la lecture de l'exhortation. Le Père Pierre Coulange a bien précisé : la pauvreté à laquelle se réfère la Bible et la théologie n'est pas, ou pas principalement, la pauvreté matérielle, elle ne se mesure pas à un niveau de revenu ou de patrimoine. Elle représente le péché et l'échec de la personne elle-même, qui ne peut pas ou ne veut pas se libérer de ses chaînes. Des chaînes qu'on ne peut briser que par l'amour de Dieu et l'amour des autres. Pour les économistes présents, *Jean Yves Naudet*, *Guido Husmann*, *Pierre de Lauzun*, le péché des hommes dans la société contemporaine ne peut venir de l'économie, ni du marché, ni de l'entreprise. Au contraire, et c'est le thème récurrent de *Jacques Garello*, les relations entre les hommes fondées sur l'échange libre ont un contenu moral plutôt positif : mutualité des services, découverte et respect des différences entre êtres humains.

Finalement, il faut écouter François dans ce qu'il a de plus important à nous dire, et dans ce qu'il est qualifié pour le dire : la rencontre de l'homme avec Dieu, l'épanouissement de la personne. Pour les leçons de sociologie sur les écarts de revenus monétaires, il vaut mieux se fier aux statistiques ; elles nous montrent d'ailleurs que c'est la liberté économique qui assure le mieux le « progrès social ». Donc, il est inutile de se lamenter sur les temps présents et on pense à ce conseil de Saint Amboise : « *Ne dites pas les temps sont bons, les temps sont mauvais ; soyez bons et les temps seront bons* ».

*Le commentaire détaillé de ce colloque peut être lu dès jeudi sur le site [www.libres.org](http://www.libres.org)*

## L'entreprise au service des hommes

« *Les profits des grandes sociétés sont scandaleux* ». Cette affirmation de Louis Blanc en 1848 n'a pas pris une ride, elle est reprise à l'envi par tous les détracteurs de l'économie de libertés. Voici le scandale évoqué : les profits seraient faits de l'argent qui devait aller aux travailleurs et qui leur a été volé par l'employeur. L'entreprise verserait au salarié le minimum vital et garderait pour elle tout le reste de la valeur de la production vendue, qui a pourtant pour origine le travail du salarié.

## L'entreprise au service de la communauté des clients

Le procès fait habituellement à l'entreprise résulte d'une méconnaissance de sa mission. Elle met à la disposition du plus grand nombre les biens et services désirés par des clients différents, souvent très nombreux, aux goûts et aux moyens changeants. Il n'est pas facile de savoir ce que veut le « client roi ». L'art d'entreprendre est précisément de disposer de l'information sur les attentes des consommateurs et d'aller au devant de leurs désirs en innovant, en mettant dans le circuit des produits jusque là inconnus, ou mal adaptés, ou trop chers. L'entrepreneur trouve ainsi de meilleurs usages de l'épargne et du travail disponibles dans une communauté en un moment donné. Il perçoit un profit pour rémunérer cet art d'entreprendre. Le profit c'est l'accord donné par la communauté des clients pour la qualité du service que l'entrepreneur lui a rendu.

## Pas de profit, pas d'innovation : il est juste de rémunérer la découverte

Que devient le profit réalisé par les entrepreneurs ? Ils peuvent évidemment le consommer, ils ont eux aussi des besoins à satisfaire. Mais le plus souvent, une partie du profit va être réinvestie, et permettra de continuer à produire dans de bonnes conditions. Le profit est de la part des clients un encouragement à continuer sur la bonne voie « *Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain, et les emplois d'après-demain* » disait le chancelier Helmut Schmidt. C'est la perspective de profit qui pousse l'entrepreneur à innover. Il est juste que celui qui trouve garde pour lui le fruit de sa découverte (« *finder keeper* »). Quand il n'y a pas de profit, il n'y a pas d'innovation, comme dans les économies socialistes. « *Ce n'est pas parce que le capitalisme est efficace qu'il est juste, c'est parce qu'il est juste qu'il est efficace* » dit Israël Kirzner. Le profit traduit la créativité des êtres humains, il la stimule aussi.

## Les actionnaires assurent la bonne gouvernance

Si l'entrepreneur trouve quelque grâce aux yeux de l'opinion, le personnage de l'actionnaire est l'objet de toutes les attaques, lui qui perçoit la rente réalisée grâce au travail des salariés, simplement en achetant les actions d'une entreprise. Mais cet achat est un placement de son épargne, nécessaire à l'investissement. C'est un placement risqué, car les dirigeants de l'entreprise peuvent être de mauvais gestionnaires et ne pas démontrer un grand art d'entreprendre. L'actionnaire va donc exiger une gestion de qualité et assurer ce que l'on appelle « la gouvernance » de l'entreprise. Certes, cette gouvernance ne s'exprime pas le plus souvent dans les assemblées générales, mais bien par la vente des titres par les actionnaires mécontents. Les cours de l'entreprise s'effondrant, des repreneurs vont faire le pari de sauver l'entreprise – en expulsant les dirigeants jusque là incompetents. Les actionnaires sont donc ceux auxquels il faut rendre des comptes.

## Le personnel adhère aux projets de l'entreprise

Avec le client et l'entrepreneur individuel ou actionnaire, le personnel constitue le trépied de l'entreprise. Ses relations avec l'employeur sont contractuelles : les salariés savent à l'avance la rémunération qu'ils percevront et les conditions de leur travail, quels que soient les résultats financiers de l'activité. Dans les entreprises de faible ou de moyenne taille, les relations de la direction avec le personnel, et entre les salariés eux mêmes, sont très personnalisées. Elles reposent sur la confiance et l'estime mutuelles. L'entreprise a tout avantage à travailler dans la compréhension et l'harmonie, sachant que les intérêts convergent : tous bénéficieront de la réussite de l'entreprise, sous forme de stabilité de l'emploi, d'amélioration de la qualification et de la promotion, voire même (si les actionnaires en conviennent) de participation financière aux résultats. Aujourd'hui, le personnel n'offre plus sa force physique, la machine et le robot sont là pour ça. Grâce à l'instruction qu'il a reçue, le personnel offre ses connaissances techniques, ses aptitudes commerciales, son sens des responsabilités, ses qualités personnelles. Le travail n'est plus « en miettes », il s'intègre dans le projet global de l'entreprise. C'est ce qui apporte aux individus des satisfactions et un épanouissement nettement supérieurs à ce qu'ils peuvent trouver dans l'administration. Ainsi, l'entreprise devient-elle une communauté humaine, rassemblant « des hommes au service des hommes ».





Deux forums des libertés à ne pas manquer



## Bordeaux

### Maître Jean Philippe Delsol

Administrateur de l'IREF  
Administrateur de l'ALEPS

#### « POURQUOI JE VAIS QUITTER LA FRANCE »

Le jeudi 10 avril 2014 à 20h30  
(accueil à partir de 19 h 30)

Participation fixée à 30 euros (étudiants 22 euros).

Inscription souhaitée avant le 5 avril

Contacts : harmoeco@hotmail.fr et www.cerel-cfb.org

## Marseille

### Pierre de Lauzun

Directeur Général délégué de la Fédération  
Bancaire Française

Délégué Général de l'Association Française des  
Marchés Financiers

#### FINANCES ET ETHIQUE

**JEUDI 10 Avril à 19 heures 30**

Maison du Bâtiment et des Travaux Publics  
344 Boulevard Michelet 13009 MARSEILLE

Le forum sera suivi sur option d'un cocktail dinatoire  
Participation de 10€ au forum et 20€ au cocktail

Inscription : jcmartinotti@free.fr



## Emploi-2017

est heureux de vous inviter

**le 29 avril 2014, de 14h30 à 18h30,**

Maison de la Chimie,

28, rue Saint-Dominique, Paris 75007

à participer à un colloque sur le thème

**"Bercy, la clé de l'emploi ?"**

Emploi-17 est un institut créé par Bernard Zimmern,  
fondateur de l'IFRAP et administrateur de  
Contribuables Associés



Le blog  
**LIBERTÉ  
DE SCOLAIRE**

La Lettre - Mars 2014

Voici un site de grande qualité, proposé par « Liberté Scolaire », une association dirigée par Anne Coffinier, qui est en étroites relations avec l'ALEPS et l'IREF. Liberté Scolaire condamne le monopole de l'Education Nationale et le contrôle exercé sur l'enseignement privé, dit « libre », mais qui ne l'est pas.



L'éducation appartient aux familles, qui doivent pouvoir librement choisir l'école de leurs enfants. Le développement des écoles privées, financées par des bons scolaires et la mise en concurrence de tous les établissements avec la plus grande liberté pédagogique possible, sont les seules façons de lutter contre l'échec et la violence scolaires.